

## ENJEUX & OBJECTIFS Permis BE

---

L'obtention du permis de conduire de catégorie BE est un enjeu économique pour les élèves. L'obtention du permis de conduire est également indispensable pour faciliter la recherche d'un emploi ou le pérenniser.

L'objectif principal de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire est d'être capable de **manier un véhicule à moteur avec remorque hors circulation et de conduire en toute sécurité sur les voies ouvertes à la circulation.**

Notre auto-école vous amène vers la réussite de votre permis, en vous formant sur différents niveaux de compétence :

Les savoirs théoriques (connaissances courantes de sécurité, apprentissage du Code de la route)

Les savoir-faire (maniabilité du véhicule, perception des informations, analyse des situations, prise de décision)

Les savoir-être (conscience du danger, prise en compte de l'aspect social de la conduite, courtoisie, respect des usagers, en particulier les plus vulnérables).

## PARCOURS DE FORMATION

---

La **formation théorique** peut être suivie à votre rythme, soit :

À l'école de conduite

À distance sur une plateforme internet

**Epreuve plateau**, l'épreuve comporte des vérifications de sécurité, un attelage, des vérifications courantes de sécurité (suite), un thème tiré au sort, une interrogation orale, la suite des vérifications de sécurité, une épreuve de maniabilité et pour finir un dételage.

Pendant la **formation pratique en circulation**, vous devrez acquérir la maîtrise des quatre compétences principales de conduite :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

## DÉROULÉE DE LA FORMATION

---

La formation se déroulera selon l'organisation suivante :

- Évaluation et positionnement de départ
- Proposition commerciale (devis)
- Signature du contrat de formation
- Formation pour la préparation à l'examen théorique du permis de conduire
- Passage de l'examen théorique du permis de conduire
- Formation à la conduite d'un véhicule à moteur avec remorque
- Fin de la formation initiale
- Préparation à l'examen pratique du permis de conduire
- Passage de l'examen pratique du permis de conduire

## EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

---

La réussite à l'épreuve théorique est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique, quelle que soit la catégorie de permis visée.

### Déroulement de l'examen

---

L'épreuve se déroule chez un des opérateurs privés agréé par l'État. D'une durée de 30 minutes environ, l'examen comporte 40 questions. Il se réalise sur une tablette munie d'écouteurs. Chaque tablette diffuse une série propre à chaque candidat.

### Validation de l'examen

---

Vous validez l'examen si vous répondez correctement à 35 questions minimum sur les 40 questions présentées.

### Critères d'évaluation

---

Vous serez évalué sur 40 questions réparties en dix thématiques :

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| La loi et la circulation                           | Règle et environnement              |
| Le conducteur                                      | Conduites à tenir en cas d'accident |
| Précautions en prenant et en quittant son véhicule |                                     |
| Documents – passagers – chargement                 |                                     |
| Équipement de sécurité des véhicules               |                                     |
| Mécanique et sécurité                              |                                     |
| La route   |                                     |
| Les autres usagers                                 |                                     |

L'ensemble de ces thématiques couvre la réglementation à connaître, les savoirs à acquérir et les comportements attendus pour conduire un véhicule en toute sécurité.

La réussite à l'examen est valable pendant cinq ans. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation.

## **EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE HORS CIRCULATION**

L'épreuve pratique a pour objectif de contrôler vos geste et posture et votre capacité à manier l'ensemble en marche avant et arrière.

L'évaluation de vos aptitudes est réalisée par un **expert** de la sécurité routière (inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière)

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que rechercher les faiblesses éventuelles. Il cherche à observer la maîtrise d'un certain nombre de compétences de votre part.

### **Validation de l'examen**

---

Lors de l'épreuve, l'expert évalue les compétences du candidat. C'est à la charge de l'expert de réunir les conditions permettant au candidat de mobiliser ses compétences.

À la fin de l'épreuve, l'expert retranscrit le résultat de l'évaluation sous forme d'un **bilan de compétences** que vous pourrez consulter lors de l'accès à votre résultat.

Un résultat minimum de 19 points (sur 23 points au maximum) et l'absence d'erreur éliminatoire sont nécessaires pour valider l'examen pratique du permis de conduire.

## **EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE**

L'épreuve pratique à pour but de contrôler vos capacités à circuler en toute sécurité avec les autres usagers de la route. L'épreuve en circulation dure 30min, le parcours sera divisé entre agglomération et hors agglomération. Lors du parcours vous devrez quitter un emplacement de stationnement, repartir d'un arrêt. Emprunter des routes droites et négocier des virages. Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération et savoir dépasser et croiser des véhicules.

## Critères d'évaluation

L'arrêté modifié du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire en définit l'organisation ; l'épreuve se déroule sur 30 minutes. L'élève doit avoir un minimum de 17 points.

Le bilan de compétence rempli par l'expert est affiché ci-dessous :

**Évaluation**

L'expert reporte sur la fiche de recueil de bilan des compétences les notes correspondant à votre prestation. Il indique le résultat et le commentaire.

0: la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1: la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2: la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3: la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Les savoir-faire traditionnels en circulation sont notés de 0 à 3 points.

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

**Minimum 17 points**

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3		
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>							
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord							
Connaître et utiliser les commandes							
<b>Appréhender la route</b>							
Prendre l'information							
Adapter son allure aux circonstances							
Appliquer la réglementation							
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>							
Communiquer avec les autres usagers					0	0	0
Partager la chaussée					0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité					1	1	1
<b>Sous-totaux</b>							
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>							
Courtoisie au volant (+1)							
Conduite économique (+1)							
<b>Total général</b>							

**E: Erreur éliminatoire**  
Le candidat peut être éliminé dans 2 cas :  
- La sécurité n'est pas assurée.  
- Il commet une infraction :  
• circulation à gauche sur chaussée à double sens,  
• franchissement d'une ligne continue,  
• circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,  
• non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,  
• circulation en sens interdit.